

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE



DALF C1 - Lettres et sciences humaines

Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
1 Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : – un document long (entretien, cours, conférence...) <i>deux écoutes</i> – plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) <i>une écoute</i> <i>Durée maximale des documents : 10 min</i>	40 min environ	/25
2 Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique).	50 min	/25
3 Production écrite Épreuve en deux parties : • synthèse à partir de plusieurs documents écrits • essai argumenté à partir du contenu des documents <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	2 h 30	/25
4 Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	30 min <i>Préparation : 1 h 00</i>	/25

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 5/25

Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00

NOTE TOTALE :

/100

CODE CANDIDAT :

<input type="text"/>	-	<input type="text"/>															
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

TP9202318AM



Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : _____ Prénom : _____

1

Compréhension de l'oral

25 points

EXERCICE 1

19 points

Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un espace de brouillon que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction.

PRISE DE NOTES ¹

❶ Que symbolise le SMA (service militaire adapté) pour l'armée française d'aujourd'hui ? 2 points

.....

❷ Le SMA s'adresse : 2 points

- aux jeunes adultes marginalisés faute de qualification suffisante.
- aux lycéens démotivés mais volontaires pour une carrière militaire.
- aux jeunes adultes qui ont eu des problèmes avec la justice.

❸ Que cherchent les jeunes gens qui s'engagent dans le SMA ? 2 points

.....

.....

❹ Quel est le but des formations professionnelles proposées ? 2 points

.....

.....

❺ Selon ses responsables, le SMA concurrence-t-il l'Éducation nationale ? 2 points

.....

.....

❻ Pourquoi la jeune fille interrogée a-t-elle eu recours au SMA ? 3 points

.....

.....

.....

1. La prise de notes est facultative et ne sera évaluée en aucun cas.

7 Indiquez les deux grands motifs de satisfaction du Général Tauzin : 2 points

.....

8 Quelle difficulté le SMA rencontre-t-il ? 2 points

.....

9 Le SMA est-il transposable tel quel en métropole ? 2 points

.....

EXERCICE 2

6 points

Vous allez entendre **une seule fois** plusieurs courts extraits radiophoniques. Pour **chacun des extraits**,
 – Vous aurez entre **20 secondes et 50 secondes pour lire les questions**.
 – Puis vous écouterez l'enregistrement.
 – Vous aurez ensuite **entre 30 secondes et 1 minute** pour répondre aux questions.

QUESTIONS

DOCUMENT 1 :

1 Où se trouve Rochefort ? 1 point

- À 6 km de Royan.
- À 20 km de Royan par l'autoroute A 10.
- À moins de 40 km de La Rochelle.

2 Le bâtiment le plus célèbre de Rochefort : 1 point

- est construit sur un pont.
- est un atelier du temps de Colbert.
- abrite le musée de la marine royale.

3 Cette annonce vise à : 1 point

- recommander un lieu de séjour touristique.
- faire connaître la ville aux professionnels de l'hôtellerie.
- promouvoir la Région Poitou-Charentes.

DOCUMENT 2 :

1 Ce document sonore : 1,5 point

- critique les tarifs téléphoniques.
- critique certaines publicités.
- critique les services Internet.

2 AOL parle de forfait illimité, il s'agit en fait : 1,5 point

- de tarifs sans limites.
- d'offres très limitées.
- de possibilités d'appel sans limites.

2

Compréhension des écrits

25 points

ENTRETIEN AVEC JACQUES LE GOFF, auteur de *Héros et merveilles du Moyen Âge*

Peut-on comprendre l'Occident si l'on ne déchiffre pas, au fil des siècles, son imaginaire? Non, répond l'historien Jacques Le Goff, au sommet de son art, dans un splendide livre richement illustré où sont revisités héros et merveilles du Moyen Âge. [...]

1 Comment avez-vous découvert le Moyen Âge?

Jacques Le Goff. Grâce à la littérature ! J'ai lu très jeune *Ivanhoé**, le roman de Walter Scott, qui m'a passionné. Je crois que c'est à partir de là que tout a commencé. [...]

Pourquoi le Moyen Âge a-t-il si longtemps été considéré comme un âge de ténèbres?

J.L.G. C'est à la Renaissance que l'on a commencé à le considérer ainsi. Puis les philosophes du XVIII^e siècle ont vu en cette période un âge de foi grossière et de mœurs barbares. Pensez que l'on a donné au principal style artistique du Moyen Âge le nom de « gothique », qui voulait dire « barbare » ! Les humanistes et les philosophes n'ont pas su trouver ce qu'était la pensée profonde du Moyen Âge, ce que l'on appellerait aujourd'hui les valeurs de la civilisation médiévale. Ces dernières ont été redécouvertes au XX^e siècle, lorsque des historiens comme Marc Bloch, Fernand Braudel et, plus modestement, moi-même, ont regardé les créations médiévales, lu les textes et se sont aperçus qu'il s'agissait d'une période d'une exceptionnelle créativité.

Pour quelles raisons vous êtes-vous penché, assez tardivement, sur l'imaginaire médiéval?

J.L.G. Mon intérêt pour la question de l'imaginaire est en effet tardif. [...] Je crois que cela tient à ma méthode de traiter l'histoire. Sans doute aussi à la désastreuse organisation universitaire du savoir historique, qui, en France, a été très dommageable ! Au point de trahir tout particulièrement le Moyen Âge. [...] Rendez-vous compte que ni l'histoire littéraire, ni l'histoire artistique, ni l'histoire du droit ne faisaient partie des études universitaires sur le Moyen Âge ! Comment voulez-vous appréhender une époque et une civilisation sans y inclure la littérature,

l'art et le droit ? C'est impossible. Il faut redire à quel point la littérature est importante pour la compréhension de l'histoire, elle permet d'avoir une vue synthétique. L'analyse des œuvres littéraires, puis des œuvres d'art, fournit une clé indispensable. Aujourd'hui, cela va beaucoup mieux et l'on a fait de très grands progrès dans l'enseignement de l'histoire, introduisant ces données dans le système universitaire. Voilà pourquoi je me suis intéressé tardivement à la question de l'imaginaire, qui est une autre réalité médiévale. Les hommes et les femmes d'une société vivent et pensent autant par l'image et l'imagination que par contact avec la réalité et la raison. Ce domaine nouveau, l'imaginaire, l'histoire desséchée de l'enseignement universitaire l'avait méconnu.

[...] Vous rappelez dans votre ouvrage la belle expression de Pierre Bonnassie : « Dans le concept de chevalerie, il est bien malaisé de distinguer la part du mythe et celle de la réalité. » L'étude des œuvres littéraires ne risque-t-elle pas de plonger l'historien dans l'erreur?

J.L.G. Non, car la démarche essentielle d'un historien est de toujours confronter les documents de l'imaginaire avec les textes qui montrent la réalité, comme les chartes ou les documents juridiques. En confrontant les œuvres littéraires relatives à la chevalerie aux documents officiels, on mesure la distance qui sépare le chevalier tel que l'imaginaire médiéval le décrit et ce qu'il était réellement. L'histoire est un art de la confrontation.

Cela signifie donc que l'histoire de l'imaginaire n'est pas une histoire de l'imagination...

J.L.G. Absolument. C'est un point essentiel. Il ne s'agit en aucun cas d'une histoire inventée. « Imaginaire » ne renvoie pas à « imagina-

tion », qui ferait penser à quelque chose de plus ou moins fictif. Pierre Vidal-Naquet, qui a fait dans ses livres sur l'Antiquité une grande part à l'imaginaire, montre bien dans son dernier ouvrage, consacré aux mythes de l'Atlantide, en quoi l'imaginaire est, en fait, une autre réalité. Il aime à dire qu'il existe plusieurs formes de réalité et que ce que nous appelons « réalité » n'est qu'une réalité plus réelle que les autres, c'est-à-dire dont l'existence se manifeste de façon plus concrète.

Votre ouvrage recense les principaux héros du Moyen Âge. Mais qu'est-ce qu'un héros, au juste?

J.L.G. Il n'y a pas, à proprement parler, de héros dans l'imaginaire médiéval. Ce terme est propre aux civilisations païennes. Le type même du héros, en effet, est le héros antique, celui dont Homère a chanté les aventures. Les Grecs et les Romains possédaient, on le sait, une classification des personnages supérieurs : dieux, demi-dieux et héros. Or il ne peut y avoir de tels héros au Moyen Âge parce qu'aucun homme ne pouvait accéder à un rôle divin, contrairement à ce que les Grecs et les Romains imaginaient. Pas de héros, donc, mais des personnages qui peuvent réaliser mieux que d'autres les desseins de Dieu. Bien entendu, ceux qui le peuvent le mieux sont les saints. Il y a aussi les personnages dotés d'un pouvoir politique séculier* exceptionnel : les rois. [...] Un autre type de héros est le chevalier, qui doit être distingué par sa taille, sa façon

d'accomplir les faits les plus remarquables et devient un preux*.

(...) Peut-on expliquer ainsi les formidables succès littéraires et cinématographiques d'Harry Potter, du Seigneur des anneaux ou de Da Vinci Code ?

J.L.G. Je n'ai franchement aucune envie de lire ce *Da Vinci Code* ! Ce que j'ai pu glaner ici ou là dans la presse sur le sujet ne m'intéresse pas du tout. *Le Seigneur des anneaux* obéit à une autre logique : ce n'est pas un imaginaire médiéval. Il s'agit d'un imaginaire faussement médiéval, sans véritable correspondance avec le Moyen Âge. Tolkien* emprunte des éléments, isolés, à cet imaginaire mais a créé quelque chose d'autre : un imaginaire moderne qui cherche à intégrer des éléments médiévistes. Le cinéma qui incarne le mieux le Moyen Âge me semble être celui d'Hollywood. Prenez les différentes versions des Chevaliers de la Table ronde. Ou encore le très beau film de John Boorman sur Excalibur, l'épée du roi Arthur. J'en parle abondamment dans ce livre parce qu'il me semble que l'on tient là quelque chose d'important pour l'imaginaire médiéval.

Propos recueillis par François Busnel, *Lire*, mai 2005

* *Ivanhoé* : roman écossais de 1819 ayant pour cadre l'Angleterre du XII^e siècle, très populaire dès l'époque romantique

* séculier : qui appartient à la vie laïque

* preux : courageux

* Tolkien : auteur du roman « *Le Seigneur des Anneaux* »

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse (X), ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne).

- ❶ Quel but s'est donné Jacques Le Goff dans son livre ? 2 points
- Réhabiliter le Moyen Âge à travers l'étude de l'imaginaire.
- Simplifier l'enseignement de l'Histoire du Moyen Âge.
- Écrire un roman sur le Moyen Âge.
- ❷ Selon Jacques Le Goff, 2 points
- a) ... le Moyen Âge a longtemps eu l'image d'une période
- arriérée.
- païenne.
- incompréhensible.
- b) ... il est légitime pour l'historien qui souhaite appréhender une époque de donner 2 points
- toute sa place à l'étude de l'art en général, car celui-ci
- est la seule manifestation du Moyen Âge qui nous soit parvenue.
- reflète les préoccupations des artistes et du public.
- est indissociable de la volonté des rois et de l'Église.

...▶

c) ... la littérature est particulièrement précieuse pour l'historien car

2 points

- elle est plus facile d'accès que l'art architectural ou sculptural, plus symboliques.
- elle constitue un document primordial, en offrant une vue d'ensemble.
- elle est le seul lieu où s'élabore l'imaginaire d'une époque.

③ Expliquez avec vos propres mots en quoi, pour Jacques Le Goff, nos connaissances sur l'histoire ont évolué.

3 points

.....

.....

.....

.....

.....

④ Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

8 points

	VRAI	FAUX
D'après Jacques Le Goff, l'étude de la littérature est trompeuse pour comprendre une période comme le Moyen Âge. Justification :		
Selon Jacques Le Goff, les saints sont des héros du Moyen Âge. Justification :		
D'après Jacques Le Goff, il va de soi pour l'historien qui s'intéresse aux textes littéraires qu'il lui faut distinguer ce qui relève de l'imaginaire et ce qui correspond à la réalité historique. Justification :		
Aucune œuvre artistique au xx ^e siècle n'a su refléter l'imaginaire médiéval. Justification :		



5 Expliquez avec vos propres mots la distinction entre le héros de l'Antiquité et le héros du Moyen Âge.

4 points

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6 Pour Jacques Le Goff, *Le Seigneur des anneaux*...

2 points

- ... donne du Moyen Âge une vision affadie et ridicule.
- ... reflète fidèlement la réalité du Moyen Âge.
- ... s'inspire du Moyen Âge pour inventer un univers original.

3 Production écrite

25 points

► LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

EXERCICE 1 - Synthèse de documents

13 points

Vous ferez une **synthèse** des documents proposés, en 220 mots environ.

Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout ;
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces.
« C'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « Je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.

DOCUMENT 1

LE BUDGET DES FRANÇAIS CONSACRÉ AUX JEUX D'ARGENT A DOUBLÉ EN 25 ANS

Les Français ont doublé en un quart de siècle la part du budget qu'ils consacrent aux jeux d'argent, privilégiant les tirages instantanés, qui en modifient la nature et les enjeux, selon des spécialistes.

« Depuis 1976, date de la création du Loto national, les Français ont été attirés par les jeux de hasard et d'argent », selon un rapport de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) publié vendredi 13 mai, date traditionnellement propice aux jeux de chance. « La part de budget qu'ils y ont consacrée a doublé pour atteindre 0,9 % en 2003 », à 7,8 milliards d'euros, soit 130 euros par habitant, un taux comparable à celui des « livres, journaux et périodiques (1 %) », souligne l'institut. « Les dépenses en jeux de loteries, lotos et jeux instantanés se sont fortement accrues », au détriment des formules traditionnelles, comme la Loterie nationale, disparue en 1990, selon l'enquête, qui relève une augmentation de 11,4 % par an en moyenne et en volume sur cette période.

Pour le docteur Marc Valleur, chef de service à l'hôpital Marmottan à Paris, spécialisé dans la dépendance, « on est passé des jeux de rêve

à des jeux de sensations ». « Au Loto, on s'endort en rêvant à tout ce qu'on fera quand on sera milliardaire ». En revanche, les jeux de courses, de loto ou de casino à résultat immédiat sont « l'équivalent quotidien et banalisé du saut à l'élastique », ajoute-t-il.

CROISSANCE FULGURANTE ET DÉPENDANCE

Parallèlement, les machines à sous, autorisées dans les casinos depuis 1988, ont connu une « croissance fulgurante de 36,8 % par an en moyenne et en volume », indique l'Insee. En 2003, elles représentaient 93 % des dépenses dans les casinos. « Le point de départ, c'est l'autorisation des machines à sous. Les autres opérateurs ont vu le succès foudroyant des machines à sous, et tous les jeux ont été calqués sur ce principe », estime le docteur Valleur.

La responsable de l'association SOS-Joueurs, la psychologue Armelle Achour, insiste égale-

ment sur les risques d'addiction entraînés par le développement des jeux d'argent. « Le fait de l'immédiateté et le fait surtout qu'il y ait beaucoup plus de jeux sur écran, ça génère des comportements de dépendance beaucoup plus fréquents », qui provoquent des difficultés financières, voire des surendettements, souligne-t-elle.

« La grande majorité de nos appels concernent des gens qui sont pris au jeu et qui sont endettés à hauteur de 120 000 euros alors qu'ils jouent depuis trois ans, qui ont vendu leur appartement pour payer les dettes de jeu et sont de nouveau endettés », raconte-t-elle. « Il y a des gens qui jouent 40 ou 50 euros par jour, mais qui ont le RMI* ou le smic* », souligne le docteur Valleur.

Mais, contrairement à une idée reçue, les joueurs sont aussi les premiers bénéficiaires des mises : 60 % leur sont distribués par La Française des jeux*, 70 % pour les paris sur les courses de chevaux et jusqu'à 85 % dans les casinos, indique l'Insee.

Selon le rapport, « les Français ne sont pas les plus grands joueurs d'Europe. Ils se situent même légèrement en dessous de la moyenne de l'Europe des 25, qui atteint 1 % [du budget des ménages] en 2003 ».

Le Monde / Agence France Presse, 13 mai 2005

* RMI : revenu minimum d'insertion versé aux moins de 25 ans disposant de moins de 390 euros par mois (pour une personne seule) ; smic : salaire minimum de croissance, garanti à tout salarié (1150 euros par mois pour un travail à temps complet)

* La Française des jeux : Société qui organise la loterie nationale

DOCUMENT 2

LES JEUX D'ARGENT MISENT SUR LA CRISE

Loto, tickets à gratter, PMU*, machines à sous : véritable épidémie sociale, les jeux d'argent ont le vent en poupe. En 2003, les Français ont ainsi flambé 30 milliards d'euros, pour le plus grand profit de l'industrie du secteur et de l'État croupier, qui prélève sa dîme. Dans une époque qui valorise l'argent facile, le démon du jeu a gagné les plus démunis, les esseulés et les désœuvrés. Espérant un miracle, certains sombrent même dans une dépendance pathologique.

[...] Les Français, comme leurs voisins européens, ont le démon du jeu. Ainsi, en 2003, près d'un Français sur deux a joué à un jeu d'argent au moins une fois : loto, PMU, tickets à gratter, machines à sous, tous les supports ont connu cette « inflation ludique » dont parle Jean-Pierre G. Martignoni-Hutin, sociologue à l'université de Lyon-II. Pour le chercheur, cet essor a plusieurs explications : « La hausse du nombre de points de vente de la Française des jeux est déterminante. À cette proximité spatiale, s'ajoute une fréquence plus intense du nombre d'événements (on recensait 3300 courses hippiques en 1987 contre 5500 en 2003). De plus, l'autorisation des machines à sous dans les casinos, avec la loi Pasqua de 1987, a permis d'attirer une clientèle toujours plus nombreuse et, avec aujourd'hui 186 casinos sur son territoire, l'Hexagone détient le record européen. L'amendement Chaban-Delmas de 1988, autorisant les casinos urbains dans les villes de plus de 500 000 habitants, a permis aux grands casinotiers de s'implanter à Lyon et à Bordeaux et six projets

de casinos urbains sont actuellement en préparation. Cette industrialisation de l'offre a ainsi favorisé cette popularisation des jeux à laquelle nous assistons. »

23 % des turfistes* sont des ouvriers, 20 % des retraités. Dans les casinos, 46 % de la clientèle est constituée de retraités et de chômeurs. Pour la sociologue Élisabeth Vercher, cette évolution du joueur type (dans les années 1980, le profil était celui d'un homme d'une quarantaine d'années, cadre ou commercial, plus proche du flambeur que du gratteur de bistrot) est à mettre en rapport avec la crise sociale. D'ailleurs, les régions les plus touchées par le chômage (Nord et Corse) abritent le nombre le plus élevé de joueurs. Selon elle, « les jeux d'argent, dans notre société où sont de plus en plus reconnus les héros d'un jour et où l'argent facile est de plus en plus valorisé, représentent un moyen d'ascension sociale rapide qui fait rêver beaucoup plus que l'argent du travail. » La démocratisation de l'idée de richesse, martelée par des slogans publicitaires

tels que « 100 % des gagnants ont tenté leur chance » pour le Loto, ou « millionnaire en euros, c'est presque trop » pour Le Millionnaire, a fait son chemin.

D'autant que la pratique du jeu permet à ces personnes, souvent exclues, de pallier solitude et ennui. En effet, la visibilité du jeu permet une forme de « socialisation ludique » souvent recherchée par les joueurs, comme le rappelle Jean-Pierre G. Martignoni-Hutin. Les entrepreneurs du jeu n'ont d'ailleurs de cesse d'exploiter cette fonction sociale et conviviale du jeu : du côté des tickets à gratter, c'est par exemple la création du jeu « spécial Saint-Valentin », qui rend la pratique du grattage moins individuelle. Dans les casinos, la présence de services

hôteliers et de restauration favorise rencontres et sociabilité. De même que la mise à disposition de navettes gratuites, comme celle affrétée par le casino de Forges-les-Eaux en Seine-Maritime pour ses clients parisiens, crée du lien. Jean conduit cette navette depuis 1997 [...] : « Ces gens sont perdants, le gagnant c'est le propriétaire du casino. Ces jeux engendrent de la misère, parfois je me dis que c'est comme si je les emmenais au suicide. » Car à la tentation minutieusement encouragée par les industriels du secteur, s'ajoute la fascination même du jeu, dont la puissance de séduction peut parfois faire perdre pied.

Aline Chambras, *Politis*, 20 mai 2004

* *PMU* : pari mutuel urbain, société de courses de chevaux créée en 1931 ; *turfistes* : joueurs qui parient sur les chevaux

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

4

Production orale

► **LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

25 points

Préparation :
60 minutes

Passation :
30 minutes environ

Cette épreuve se déroulera en deux temps :

1 EXPOSÉ

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury.

Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention :

Les documents sont une *source documentaire* pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable *réflexion personnelle*.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2 ENTRETIEN

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.